REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE D'ELANCOURT

RELEVE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, LE 10 MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN MAIRIE SUR CONVOCATION EFFECTUEE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-10 et L 2121-12 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GERALD FAVIER, 1ER ADJOINT PUIS MONSIEUR JEAN-MICHEL FOURGOUS, MAIRE.

Président : M. Gérald FAVIER (jusqu'à 19h50)
M. Jean-Michel FOURGOUS (à partir de la délibération 20160011)

Présents :

Adjoints M. Gérald FAVIER ; Mme Anne CAPIAUX ; Mme Ghislaine MACE-BAUDOUI ; M. Bernard DESBANS (à partir du PV 20160001) : M. Thierry MICHEL ; Mme Martine LETOUBLON ; M. Laurent MAZAURY ; Mme Catherine DAVID ; Mme Chantal CARDELEC

Conseillers M. Gilbert REYNAUD ; Mme Colette PIGEAT ; M. André BAUDOUI ; M. Denis LEMARCHAND ; M. Jean-Pierre LEFEVRE ; Mme Christine DANG ; Mme Nathalie TINCHANT ; Mme Michèle LOURIER ; M. Benoît NOBLE ; Mme Valérie PRADIER ; Mme Isabelle MATHE ; M. Freidrich CHAUVET ; Mme Marion CARDOSO ; Mme Anne GOVINDE ; Mme Maria BOLZINGER ; M. Philippe DEVARIEUX ; M. Michel BESSEAU ; Mme Gaëlle KERGUTUIL ; M. Christian NICOL (à partir de la délibération 20160011) ; Mme Alizée JORE

Représentés :

M. Jean-Michel FOURGOUS	donne pouvoir à M. Gérald FAVIER (jusqu'à 19h50)
M. Bernard DESBANS	donne pouvoir à Mme Chantal CARDELEC (jusqu'à 19h15)
M. Alain LAPORTE	donne pouvoir à Mme Ghislaine MACE-BAUDOUI
M. Jacques RAVION	donne pouvoir à Mme Anne CAPIAUX
Mme Félicidade DE OLIVEIRA	donne pouvoir à Mme Anne GOVINDE
M. Nicolas GUILET	donne pouvoir à Mme Valérie PRADIER

Absents excusés :

Conseillers M. Christian NICOL (jusqu'à 19h25)

Absents :

M. Nicolas BOHER

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Mme Isabelle MATHE

A 19H10, le quorum étant atteint, Gérald FAVIER ouvre la séance.

Administration Générale

1 - PV-20160001 Compte rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2015 composé du relevé des délibérations et du résumé des débats.

Administration Générale

2 - 20160011 Modifications statutaires relatives aux compétences de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants,

Article 1 : **APPROUVE** la modification statutaire relative aux compétences de Saint-Quentin-en-Yvelines selon la liste et les plans ci-annexés (annexe 1).

Article 2 : **APPROUVE** le projet de statuts de Saint-Quentin-en-Yvelines et ses annexes ci-joints (annexe 2).

Article 3 : **SOLLICITE** de Monsieur le Préfet la prise d'un arrêté portant modification statutaire et transfert de compétences.

Urbanisme

3 - 20160012 Acquisition d'un terrain au lieudit 'le Fond de Cocagne' - Parcelles A 324, 333, 334, 342 et BB 4

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants,

ARTICLE 1 : **DECIDE** de se porter acquéreur des parcelles cadastrées Section A Numéros 324, 333, 334, 342 et Section BB Numéro 4 pour un montant de 76 000€ (SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS) soit 5,41€/m².

ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

ARTICLE 3 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépense au budget de l'exercice 2016 de la Commune.

Services Techniques

4 - 20160013 Convention pour matérialiser la règlementation du stationnement sur une parcelle ouverte à la circulation du public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants,

Article unique : **APPROUVE** la convention concernant les modalités d'ouverture au public du parking, implanté sur les parcelles cadastrées BL n°508 et 510, dont le texte est annexé à la présente délibération, et **AUTORISE** le Maire à procéder à sa signature.

Jeunesse/Politique de la Ville

5 - 20160014 Avis sur l'ouverture des commerces de détails alimentaires 12 dimanches sur l'année 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	30	Pour
Par	4	Contre (M. Bolzinger, G. Kergutuil, M. Besseau, P. Devarieux)

Article Unique : **DONNE** un avis favorable à la prise d'un arrêté municipal portant dérogation à la fermeture dominicale des commerces de détails alimentaires implantés sur le territoire de la Commune pour 12 dimanches sur l'année 2016.

Sports

6 - 20160015 Subvention exceptionnelle à la Compagnie d'Arc d'Elancourt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants,

Article 1 : **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 euros (trois cent cinquante euros) à la Compagnie d'Arc d'Elancourt, pour son soutien lors d'un stage sportif durant les vacances d'Hiver 2016.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Sports

7 - 20160016 Subvention exceptionnelle à l'Escrime Club de Trappes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants,

Article 1 : **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 euros (trois cent cinquante euros) à l'Escrime Club de Trappes, pour son soutien lors d'un stage sportif durant les vacances d'Hiver 2016.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Finances

8 - 20160017 Pacte Financier 2015 - 2017, auprès de la Communauté d'Agglomération de St-Quentin-en-Yvelines : deuxième affectation des fonds de concours de 2015 pour un total de 319 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 34 votants,

Article 1 : **DEMANDE** l'affectation de 319 000 € de fonds de concours 2015 pour la démolition et la reconstruction de la toiture des tribunes Guy Boniface d'un montant total prévisionnel de 638 000 € HT.

Article 2 : **DIT** que les crédits seront inscrits en recettes au budget de l'exercice concerné de la commune.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Par empêchement

Gérald FAVIER
1er Adjoint au Maire

MAIRIE D'ELANCOURT
YVELINES

Jean-Michel FOURGOUS
Maire d'Elancourt